



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/31
17 juin 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarantième réunion
Montréal, 16 - 18 juillet 2003

AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ONUDI

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

1. L'ONUDI demande au Comité exécutif d'approuver un montant de 456 323 \$US pour des amendements à son Programme de travail de 2003, plus les coûts d'appui de l'agence de 36 714 \$US.
2. Les activités proposées dans les Amendements au Programme de travail de l'ONUDI sont présentées dans le Tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1: Amendements au Programme de travail de l'ONUDI

Pays	Activité/Projet	Montant demandé \$ US	Montant recommandé \$ US
	Tonnes PAO		
Égypte	Renouvellement du projet de renforcement des institutions: Phase V	228 323	228 323
Pakistan	Plan d'élimination sectoriel des halons	22 000	22 000
Serbie-Monténégro	Assistance pour la préparation d'un plan national d'élimination des CFC (secteurs de la fabrication et de l'entretien)*	40 000	40 000
Serbie-Monténégro	Plan de gestion des frigorigènes: formation des agents de douane et cadre institutionnel	166 000	Différer
	Sous-total	456 323	
	Coûts d'appui de l'agence:**	36 714	
	Total:	493 037	

*A mettre en oeuvre conjointement avec le Gouvernement de la Suède, pour un coût total du projet de 105 000 \$US.

**Les coûts d'appui de l'agence ont été calculés comme suit: 7,5 pour cent pour la préparation de projet et le renforcement des institutions et 9 pour cent pour la réfrigération.

- a) Égypte: Renouvellement du projet de renforcement des institutions (phase V) (228 323 \$US)

Description du projet

3. La description du projet de renforcement des institutions pour ce pays figure à l'Annexe I du présent document.

Recommandation du Secrétariat

4. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale du projet, avec le niveau de financement indiqué au Tableau 1. Le Comité exécutif pourrait aussi adresser au Gouvernement concerné les observations additionnelles, contenues à l'Annexe II du présent document.

- (b) Pakistan : Plan d'élimination sectoriel des halons (22 000 \$US)

Description du projet

5. La plus récente consommation de halons du Pakistan (28,8 tonnes PAO) est environ le double de sa consommation de référence (14,2 tonnes PAO). Le Pakistan n'a reçu aucun montant du Fonds multilatéral à cet effet.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

6. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale du projet, avec le niveau de financement indiqué au Tableau 1.

- c) Serbie-Monténégro : Assistance pour la préparation d'un plan national d'élimination des CFC (secteur de la fabrication et de l'entretien) (40 000 \$US) (conjointement avec la Suède)
- d) Serbie-Monténégro : Plan de gestion des frigorigènes: formation des agents de douane et cadre institutionnel (166 000 \$US)

Contexte

7. La consommation de référence de CFC de la Serbie-Monténégro, pour respecter le Protocole, est de 849,2 tonnes PAO. La consommation de CFC communiquée au Secrétariat de l'ozone pour 2002 s'élevait à 370,4 tonnes PAO (41 tonnes PAO dans le secteur des aérosols, 30 tonnes PAO dans le secteur des mousses, 93,2 tonnes PAO dans le sous-secteur de la fabrication en réfrigération et 206,2 tonnes PAO dans le sous-secteur de l'entretien en réfrigération). Le Comité exécutif a approuvé jusqu'à présent le financement de l'élimination de 331,4 tonnes PAO de CFC dont seulement 54,6 tonnes PAO ont déjà été éliminées.

8. En raison des sanctions économiques et politiques imposées au début des années 1990, la Yougoslavie n'a pas été en mesure de respecter ses obligations résultant de la ratification de plusieurs accords internationaux environnementaux, notamment le Protocole de Montréal. La Serbie-Monténégro, en tant que tel, n'a encore ratifié aucun des Amendements du Protocole de Montréal.

Projets approuvés jusqu'à présent

9. A sa 39^{ème} réunion, le Comité exécutif a approuvé huit projets d'investissement pour la Serbie-Monténégro, au coût total de 4 246 215 \$ US pour éliminer 701,4 tonnes PAO de substances réglementées. En date de décembre 2002, 1 905 145 \$US avaient été dépensés sur le montant total approuvé et 54,6 tonnes PAO de CFC avaient été éliminées. La liste des projets approuvés figure dans le Tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Liste des projets d'investissement approuvés jusqu'à présent
pour la Serbie-Monténégro

Titre du projet	Agence	Tonnes PAO		\$US approuvés	\$US décaissés
		A éliminer	Éliminées		
Conversion of CFC-12 to HFC-134a in the manufacture of open compressors at Prva Petoletka - Kocna Tehnika Co.	UNIDO	2.0	0.0	223,412	0
Umbrella refrigeration project 2, replacement of refrigerant CFC-12 with HFC-134a and foam blowing agent CFC-11 with HCFC-141b in the manufacture of commercial refrigeration equipment at three enterprises	UNIDO	10.9	0.0	150,109	0
Conversion from CFC-11 to methylene chloride in the production of flexible slab stock foam at Prva Iskra-Poliuretani	UNIDO	34.4	0.0	100,240	29,059
Replacement of CFC-113 as solvent for dialyser cleaning by water and steam at Hemomed Ltd.	UNIDO	54.6	54.6	608,729	608,729
Replacement of refrigerant CFC-12 with HFC-134a and foam blowing agent CFC-11 with HCFC-141b in the manufacture of commercial refrigeration equipment at seven enterprises (Jugostroj, Frigozika, Prva Petoletka, EIAD, BS Inzenjering, Soko and Alfa Klima)	UNIDO	59.6	0.0	755,162	469,023
Phase out of CFC-11 by conversion to n-pentane technology in the production of continuous rigid polyurethane foam insulating panels at Prva Iskra-Fim Co.	UNIDO	75.0	0.0	475,728	0
Replacement of CFC-11 with cyclopentane foam blowing agent and CFC-12 with HFC-134a refrigerant in the manufacture of domestic refrigerators and freezers at Obod Elektroindustrija	Italy	94.9	0.0	1,683,135	790,317
Halon bank management programme	UNIDO	370.0	0.0	249,700	8,017
Total		701.4	54.6	4,246,215	1,905,145

Propositions de projet

10. Deux propositions de projet pour la Serbie-Monténégro ont été déposées à la 40^{ème} réunion du Comité exécutif :

- a) Assistance pour la préparation d'un plan national d'élimination des CFC (105 000 \$US), à mettre en œuvre conjointement par le Gouvernement de la Suède et l'ONUDI, qui devra identifier les besoins et les directives légales nécessaires, les responsabilités institutionnelles et le rôle des principaux partenaires. Le rôle de l'ONUDI sera relié à l'élimination des CFC dans le secteur de la fabrication tandis que la Suède interviendra dans le sous-secteur de l'entretien en réfrigération;
- b) La proposition de projet pour la formation des agents de douane et le cadre institutionnel dans le plan de gestion des frigorigènes (166 000 \$US) qui sera mis en œuvre par l'ONUDI, comprend un programme de formation pour 120 agents de douane (87 000 \$US) qui leur permettra de se familiariser avec le Protocole de Montréal et les questions environnementales connexes et de pouvoir identifier les

SAO et les équipements à base de SAO; et un sous-projet de renforcement des institutions (79 000 \$US) pour effectuer une analyse du sous-secteur de l'entretien en réfrigération, une sélection des formateurs qui donneront une formation aux techniciens, une sélection des ateliers d'entretien à former, de la sensibilisation, de la surveillance et des rapports.

Observations du Secrétariat du Fonds

Amendements du Protocole de Montréal

11. Le Gouvernement de la Serbie-Monténégro n'a encore ratifié aucun des amendements au Protocole de Montréal et ce pays n'a donc aucune obligation d'éliminer la consommation de SAO réglementées par les amendements au Protocole.

12. Le Secrétariat a attiré l'attention du Gouvernement de la Suède et de l'ONUDI sur la Décision 29/21 par laquelle le Comité exécutif a décidé "d'approuver le financement des projets et activités présentés par ces pays, pourvu qu'une lettre leur soit envoyée pour les inciter à prendre les mesures nécessaires pour ratifier dès que possible l'Amendement de Londres". Conformément à cette Décision, le Secrétariat a envoyé, le 6 avril 2000, une lettre au Ministre fédéral du développement, des sciences et de l'environnement au sujet de la ratification de l'Amendement de Londres au Protocole de Montréal. Le Gouvernement de la Suède et l'ONUDI ont avisé le Secrétariat que le Gouvernement de la Serbie-Monténégro devrait ratifier l'amendement de Londres au Protocole de Montréal, en 2003.

État de la réglementation sur les SAO

13. Le Secrétariat a pris note des différents enjeux associés à la législation sur les SAO, identifiés dans la proposition de projet d'assistance pour la préparation d'un plan national d'élimination des CFC (à savoir, la nécessité d'améliorer le système de permis, la fixation de quotas d'importation/exportation et la mise à jour de la réglementation actuelle sur les SAO). Le Secrétariat a également attiré l'attention sur la Décision 27/19 par laquelle le Comité exécutif a décidé, entre autres, qu'aucun fonds ne sera consacré aux projets de formation d'agents de douane tant que la législation pertinente n'aura pas été mise en place ou que des progrès importants n'auront pas été réalisés dans la promulgation de telle législation.

14. A cet égard, l'ONUDI a remis au Secrétariat une liste des mesures législatives déjà en place au sujet des SAO, incluant le décret de 1994 sur l'exemption de droits de douane pour les équipements destinés à la protection de l'environnement et de la couche d'ozone; la loi de 1995 sur la production et le commerce de substances toxiques; le règlement fédéral de 1997 sur la classification des marchandises pour réglementer l'importation et l'exportation de substances réglementées et la loi fédérale de 1998 sur l'environnement.

15. Tenant compte du fait que la Serbie-Monténégro n'a ratifié aucun des amendements au Protocole de Montréal et que la législation et la réglementation sur les SAO (y compris le système de permis) seront révisées/mises à jour, le Secrétariat a indiqué que la demande pour la formation des agents de douane et le cadre institutionnel du PGF était prématurée et qu'il ne peut

en recommander l'approbation, pour l'instant. A cet égard, le Gouvernement de la Suède et l'ONUDI ont signalé que la Serbie-Monténégro a besoin d'actions urgentes durant la période de conformité et que la formation des agents de douane et le cadre institutionnel du projet de PGF ne peuvent pas attendre la finalisation du plan d'élimination.

Durée du projet

16. Le Secrétariat a proposé de ramener la durée du projet de 12 à 9 mois pour permettre l'examen du plan d'élimination par le Comité exécutif, à sa 42^{ème} réunion. Le Gouvernement de la Suède a signalé que la réduction proposée impliquerait l'achèvement du plan d'élimination d'ici décembre 2003, ce qui est impossible pour ces types de projets.

Recommandations du Secrétariat du Fonds

17. Le Secrétariat du Fonds fait les recommandations suivantes :

- a) Approuver la préparation de projet d'un plan d'élimination national des CFC (secteurs de la fabrication et de l'entretien), avec le niveau de financement indiqué au Tableau 1; et
- b) Différer la proposition de projet sur la formation des agents de douane et le cadre institutionnel jusqu'à ce qu'elle soit présentée dans le plan d'élimination national des CFC.

Annexe I

PROPOSITION DE PROJET DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

Égypte : Renouvellement du renforcement des institutions

Sommaire du projet et profil du pays	
Agence d'exécution:	ONUDI
Montant approuvé initialement:	
Phase I juin 1993	263 450 \$US
Phase II: nov. 1995 (43 900 \$US), fév. 1997 (175 630 \$US)	219 530 \$US
Phase III: mars 1999	175 000 \$US
Phase IV: juillet 2001	175 000 \$US
Total	832 980,00 \$US
Montant demandé pour le renouvellement (\$ US):	228 323
Montant recommandé pour approbation (US \$)	228 323
Coûts d'appui de l'agence (\$ US)	17 124
Coût total de la phase V du renforcement des institutions pour le Fonds multilatéral	245 447
Montant équivalent de CFC éliminés par la phase V du renforcement des institutions au taux de 12,1 \$US/kg (tonnes PAO)	18,87
Date d'approbation du programme de pays	octobre 1992
Consommation de SAO déclarée dans le programme de pays (1991), (tonnes PAO)	2 762,20
Dernière consommation de SAO déclarée (2002) (tonnes PAO)*	1 977
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO):	
a) Annexe A Groupe I (CFC) (Moyenne 1995-1997)	1 668,0
b) Annexe A Groupe II (Halons) (Moyenne 1995-1997)	705,0
c) Annexe B Groupe II (Tétrachlorure de carbone) (Moyenne 1998-2000)	27,5
d) Annexe B Groupe III (Méthyle chloroforme) (Moyenne 1998-2000)	20,0
e) Annexe E (Bromure de méthyle) (Moyenne 1995-1998)	238,0
Plus récente consommation des substances réglementées (tonnes PAO)*:	
a) Annexe A Groupe I (CFC)	1 294,0
b) Annexe A Groupe II (Halons)	160,0
c) Annexe B Groupe II (Tétrachlorure de carbone)	11,0
d) Annexe B Groupe III (Méthyle chloroforme)	1,9
e) Annexe C Groupe I (HCFC)	120,1
f) Annexe E (Bromure de méthyle)	390,0
Montant approuvé pour les projets (\$ US)	37 856 669
Montant décaissé (en date d'avril 2003) (\$ US):	32 504 035
SAO à éliminer (tonnes PAO)	3 379,8
SAO éliminées (en date d'avril 2003) (tonnes PAO)	2 250,1

* Données communiquées par l'Égypte au Secrétariat du Fonds, le 29 avril 2003.

1. Fonds approuvés par le Comité exécutif pour les activités suivantes :

		<u>\$ US</u>
a)	Préparation de programme de pays	97 520
b)	Préparation de projet	943 674
c)	Formation	49 822
d)	Assistance technique (incluant le renforcement des institutions)	1 985 394
e)	Projets d'investissement	34 175 259
f)	Démonstration	605 000
	Total:	37 856 669

Rapport de situation

2. L'Égypte a ratifié les Amendements de Londres, de Copenhague et de Montréal au Protocole de Montréal mais n'a pas encore ratifié l'Amendement de Beijing. Durant la phase IV des projets de renforcement des institutions, l'Unité nationale de l'ozone (UNO) a effectué une surveillance des importations et exportations de SAO, en collaboration avec les agents de douane, et elle est en train de mettre sur pied un système d'exploitation pour les importations/exportations. L'UNO a coordonné la mise en œuvre du plan de gestion des frigorigènes (PGF), recueilli des données et construit une banque de données sur les activités dans les secteurs officiel et officieux de l'entretien en réfrigération. Elle a coordonné la signature de contrats d'entente de coopération entre les différents ministères concernés pour assurer la réussite de la mise en œuvre du PGF. L'UNO a supervisé la mise en œuvre de la phase I des activités d'élimination du bromure de méthyle qui a débouché sur la finalisation d'un projet de démonstration sur la fumigation des sols qui permettra à l'Égypte d'atteindre la réduction de 20% par rapport à sa consommation de référence de bromure de méthyle, d'ici 2005.

3. Les efforts de l'UNO ont permis la signature d'une entente entre le centre de liaison national (Agence égyptienne des affaires environnementales), les ministères concernés et des organisations non-gouvernementales pour la mise en œuvre de la banque de halons et l'achat des équipements a commencé. L'UNO a également organisé des programmes de formation et de sensibilisation du public, incluant des concours et des présentations multimédias. Elle a aussi partagé son expérience de gestion du programme d'élimination égyptien, sa banque de données et d'autres informations pertinentes avec certains états arabes.

Plan d'action

4. Durant la prochaine phase du projet de renforcement des institutions, l'UNO, à titre de seule responsable (décret ministériel No.77) des demandes et des autorisations d'importations de SAO, appliquera un système de permis et de quotas appropriés et surveillera de plus près les importations de SAO et leur utilisation. Elle coordonnera la gestion des activités des agences d'exécution et d'aide bilatérales pour garantir l'achèvement des projets d'investissement importants, en cours actuellement dans les secteurs des halons, du bromure de méthyle et des solvants, et aussi pour garantir la progression de la mise en œuvre du PGF. Elle continuera à fournir une assistance technique quotidienne aux entreprises égyptiennes et autres instances et à sensibiliser le public par des ateliers et autres programmes de vulgarisation.

Annexe II**OPINIONS EXPRIMÉES PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF
SUR LE RENOUVELLEMENT DU PROJET DE RENFORCEMENT
DES INSTITUTIONS, PRÉSENTÉ A LA 40^{ème} RÉUNION***Égypte*

1. Le Comité exécutif a examiné les informations qui accompagnaient la demande de renouvellement du renforcement des institutions en Égypte et note, avec gratitude, que les données sur la consommation de CFC en 2001, communiquées au Secrétariat de l'ozone, et les données de 2002, transmises au Secrétariat du Fonds, sont inférieures à la consommation de référence 1995-1997 pour les CFC et que l'Égypte semble en mesure de respecter le gel de la consommation de CFC de manière durable. Le Comité exécutif prend note aussi des mesures importantes prises par l'Égypte pour éliminer sa consommation de SAO dans la période couverte par la phase IV du renforcement des institutions. Dans sa communication, l'Égypte précise qu'elle a pris des initiatives importantes, notamment la gestion et la coordination de la mise en œuvre des projets d'investissement et du PGF par les agences d'exécution et d'aide bilatérales, la surveillance des importations et des exportations de SAO. Tout cela est encourageant et le Comité exécutif apprécie grandement les efforts de l'Égypte pour réduire sa consommation de CFC. Le Comité exécutif s'attend à ce qu'au cours des deux prochaines années, l'Égypte prenne des mesures pour ratifier le dernier amendement au Protocole de Montréal dont elle n'est pas encore partie, à savoir l'Amendement de Beijing; poursuive ses progrès remarquables dans la mise en œuvre de son plan d'action; maintienne et améliore ses niveaux actuels de réduction des CFC et autres SAO.



UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION

40th Executive Committee of the
Multilateral Fund for the Implementation
of the Montreal Protocol

UNIDO 2003 Work Programme
AMENDMENT
(17 June 2003)

(code: wpamendment.wpd)

UNIDO Work Programme Amendment (June 2003)

country	title of projects	sector	type	requested amount US\$ in work programme 2003 (excl. ASC)	requested amount US\$ in work programme 2003 (incl. ASC)	CFC ODP to be phase out	Duration (months)
Egypt	Renewal of institutional strengthening, Phase V	SEV	INS	228,323	245,447	20.2	24
Pakistan	Halon sector phase-out plan	HAL	PRP	22,000	23,650	0	12
Serbia and Montenegro	Assistance to prepare a national CFC phase-out plan for Serbia and Montenegro (jointly with Sweden)	REF	PRP	40,000	43,000	0	12
Serbia and Montenegro	Customs training and institutional framework for refrigerant management plan	REF	TRA	166,000	180,940	0	18
	Total			456,323	493,037	20.2	